

Document

La redistribution des richesses, seule façon d'accroître le pouvoir d'achat des salariés (09.06)

Le Monde – 08.06

Le dernier rapport du Conseil d'analyse économique (CAE) sur le partage des fruits de la croissance en France, remis lundi 8 juin à François Fillon, annonce des lendemains qui déchantent : il est vain, fait-il valoir, d'attendre des entreprises françaises une augmentation du pouvoir d'achat des salariés. Celle-ci ne peut venir que de l'Etat, d'une politique de redistribution et d'une éventuelle taxation des plus hauts revenus.

Tel est, résumé, le diagnostic établi par les trois économistes - Gilbert Cette, Arnaud Sylvain et Jacques Delpla - qui ont travaillé pour le CAE sur un thème cher au président de la République.

Le 5 février, en pleine mobilisation sociale, Nicolas Sarkozy avait relancé le débat sur le partage de la valeur ajoutée entre capital et travail et proposé une répartition des bénéfices en trois tiers : un pour les salariés, un pour les actionnaires, le dernier réinvesti dans l'entreprise.

La suggestion du chef de l'Etat ne résiste guère à l'analyse. Le rapport du CAE, comme celui du directeur général de l'Insee, Jean-Philippe Cotis, rendu public à la mi-mai, conclut à la stabilité sur la longue période de la part des salaires dans la valeur ajoutée, autour des deux tiers : "Sur les dernières années comme sur l'ensemble de la période 1970-2008, le partage de la valeur ajoutée ne paraît pas "déséquilibré" en France par rapport à ce qu'il est dans d'autres grands pays industrialisés", observent MM. Cette et Sylvain.

MULTIPLICATION DES FAILLITES

Comme M. Cotis, ils font remarquer que cette stabilité globale de la part du travail s'est accompagnée, depuis la seconde moitié des années 1990, d'une baisse de la part de la rémunération de la très grande majorité des salariés (80 % d'entre eux). "Le salarié médian, notent-ils, est à la fois distancé par les hauts salaires et rattrapé par les bas salaires." Voilà qui peut expliquer pourquoi nombre de salariés ont le sentiment de ne pas bénéficier équitablement des fruits de la croissance.

Le rapport du CAE montre aussi que le taux de marge et le taux d'autofinancement des sociétés non financières (SNF) françaises "se sont nettement dégradés depuis 1998" et que cette situation peut paraître "inquiétante au moment d'affronter les difficiles années 2009 et 2010". Autrement dit, le choc de la récession sera durement ressenti par les entreprises et l'après-crise sera difficile.

La productivité devrait encore s'améliorer dans le courant de 2010, ce qui aidera les entreprises à restaurer leur taux de marge et à faire face au renchérissement des prix de l'énergie et à l'Etat de consolider les finances publiques.

Mais le risque de la multiplication des faillites et d'une perte pure et simple de production existe, relève Jacques Delpla. Pour augmenter le pouvoir d'achat des salariés, les seules marges de manoeuvre sont du côté de la fiscalité et de la taxation des hauts revenus, plaident ces trois économistes.

Ils proposent donc de ne pas toucher au partage de la valeur ajoutée, ce qui risquerait d'avoir "des conséquences négatives" (baisse des marchés d'actions, délocalisations, etc.). Ils jugent "non pertinent aujourd'hui" d'encourager fiscalement l'épargne salariale, dans laquelle ils voient une subvention aux hauts salaires et une réduction de la consommation en période de récession de la demande.

Enfin, tout en étant favorables à la préservation de la liberté contractuelle dans le domaine des rémunérations des dirigeants, ils avancent des propositions : l'idée d'un vote consultatif des actionnaires sur

ces rémunérations ou celle de bloquer les bonus des banquiers et des professionnels de marché sur plusieurs années.